

Le marché de la mort



Octobre 2010

CRIOC

Centre de Recherche et d'Information
des Organisations de Consommateurs



Table des matières

1. Objectifs
2. Méthodologie
3. Le souvenir des morts
4. La fête de la Toussaint
5. Les funérailles
6. Conclusions

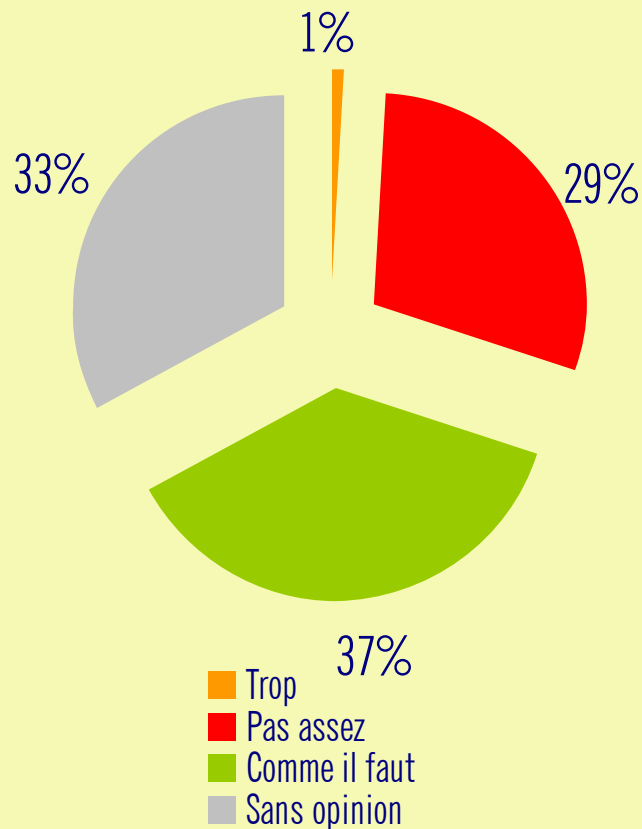
Objectifs

- Évaluer les attitudes et comportements des consommateurs par rapport au souvenir des morts, à la Toussaint et aux obsèques.

Méthodologie

- 696 interviews quantitatives, réalisées par téléphone auprès de Belges âgés de 18 ans et +.
- Field : Décembre 2009
- Échantillon aléatoire stratifié redressé.
- Les résultats ont fait l'objet des traitements statistiques adéquats (Student et loi normale).
- La marge d'erreur maximale totale sur l'échantillon est de 3,8 %.
- Seuls les résultats significatifs sont présentés. Toutefois, chaque donnée a été analysée en fonction de la localisation (Bruxelles, Flandre, Wallonie), du sexe, de l'âge, de la taille et de la composition du ménage, du groupe social et PRA ou non (principal responsable d'achat).

Le souvenir des morts

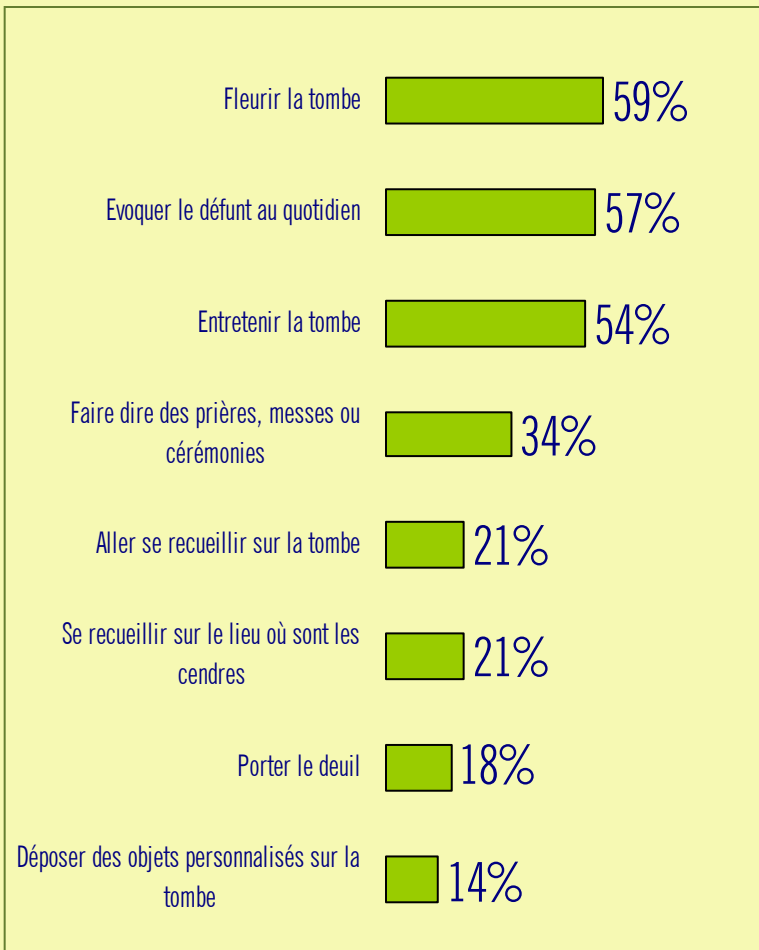


➤ Estimez-vous que dans la société actuelle, on entretient le souvenir des morts ?

- Plus d'un consommateur sur trois estime que le souvenir des morts est entretenu comme il faut dans notre société actuelle.
- Trois consommateurs sur dix estiment qu'ils ne le sont pas assez.
- Un consommateur sur cent estime que notre société entretient trop le souvenir de la mort.
- Un tiers des consommateurs n'exprime pas d'opinion à ce sujet.

Base : Répondants

Le souvenir des morts

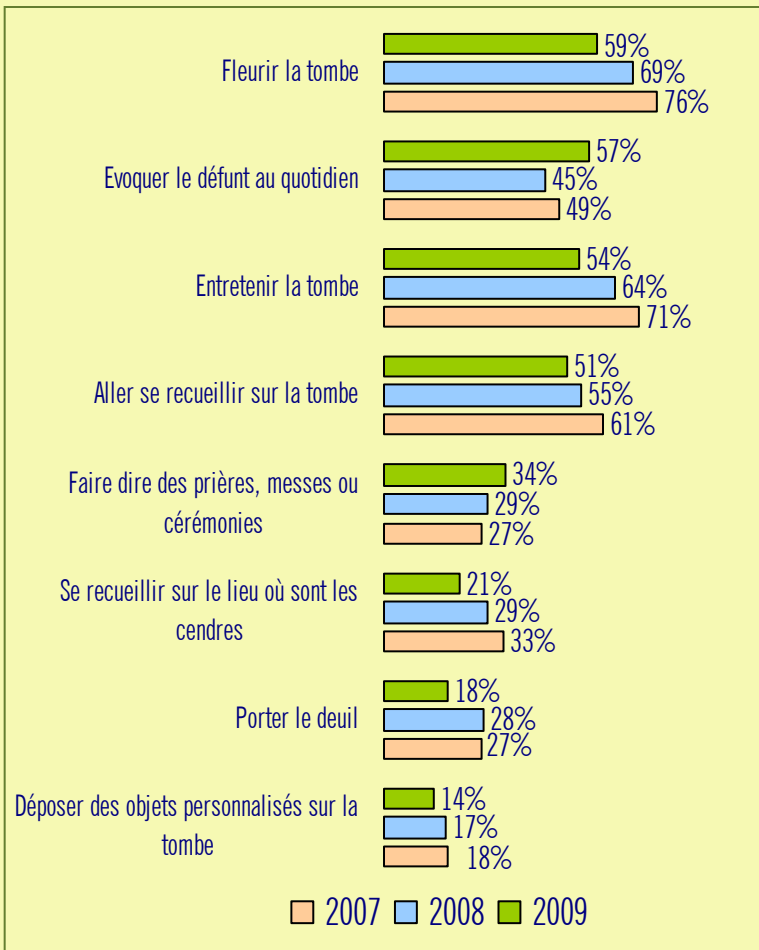


➤ Il existe plusieurs façons d'entretenir le souvenir des morts. En ce qui vous concerne, pratiquez-vous (ou pratiqueriez-vous) celles-ci?

- Pour entretenir le souvenir de leurs morts, les consommateurs fleurissent, entretiennent leur tombe et évoquent le défunt au quotidien.
- Un tiers d'entre eux fait dire des prières, messes ou autres cérémonies civiles ou religieuses.
- Un consommateur sur cinq se recueille sur la tombe ou à l'endroit où les cendres de leur défunt sont déposées, disséminées.
- Moins d'un sur cinq porte le deuil et dépose des objets personnalisés (plaque, croix, etc.) sur la tombe de leur défunt.

Base : Répondants

Le souvenir des morts



➤ Il existe plusieurs façons d'entretenir le souvenir des morts. En ce qui vous concerne, pratiquez-vous (ou pratiqueriez-vous) celles-ci?

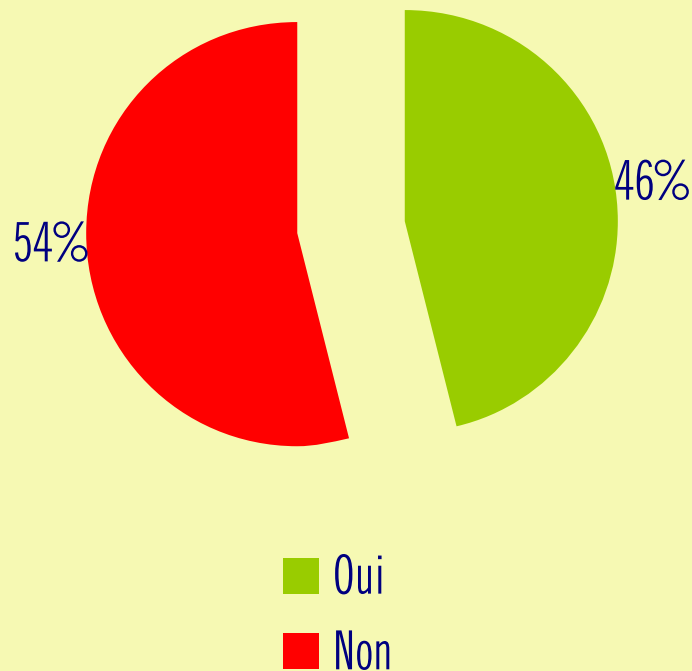
- De moins en moins de consommateurs entretiennent le souvenir des défunts en posant ces actes: se recueillir, entretenir et fleurir la tombe, se recueillir à l'endroit où les cendres sont dispersées, porter le deuil et déposer des objets personnalisés sur la tombe.
- Par contre, parler du défunt au quotidien et faire dire des prières, messes ou cérémonies sont des pratiques qui sont de plus en plus fréquentes.

Base : Répondants

Le souvenir des morts : différences par profil

- Entretenir et fleurir la tombe est moins fréquent parmi les moins de 50 ans et l'est plus parmi les 50 ans et plus.
- De même, les Néerlandophones ont plus tendance à entretenir et fleurir la tombe de leurs défunts que les Francophones.
- Les Bruxellois sont beaucoup moins nombreux que la moyenne à entretenir le souvenir des morts.

Toussaint : visite au cimetière

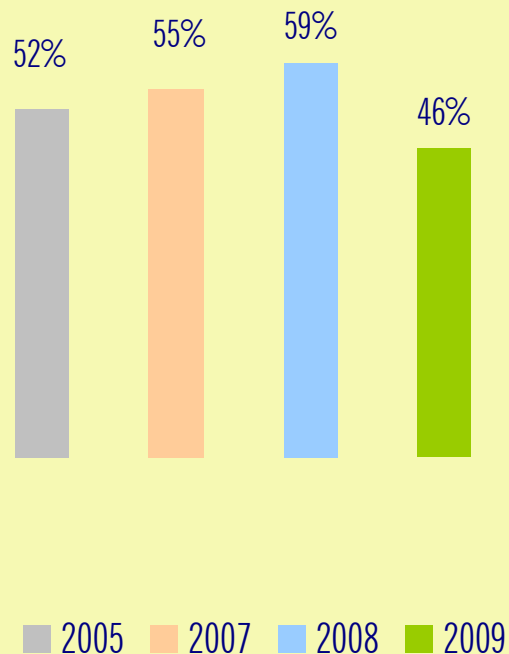


➤ Vous êtes-vous rendu dans un cimetière à la Toussaint ?

- En Belgique, près de la moitié des consommateurs se rend au cimetière au moment de la Toussaint.
- La tradition d'honorer les morts est plus vivace dans les petites localités flamandes (+24%) et wallonnes (+20%), les communes rurales flamandes (+21%) et chez les consommateurs âgés de plus de 50 ans (+17%). Les Bruxellois (-39%), les 18-29 ans (-25%), les 30-39 ans (-13%), les ménages de 4, 5 (-17%) et 6 personnes et plus (-37%) ainsi que les groupes sociaux supérieurs (-12%) sont moins nombreux que la moyenne à se rendre au cimetière à la Toussaint.

Base : répondants

Toussaint : évolution de la fréquentation des cimetières

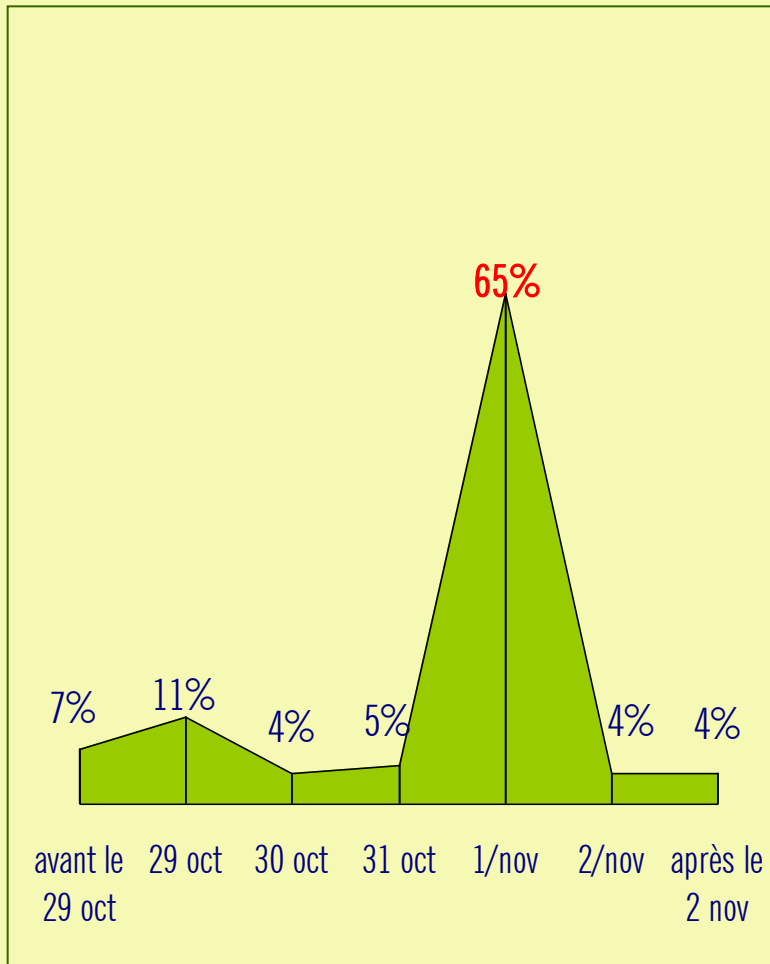


➤ Vous êtes-vous rendu dans un cimetière à la Toussaint ?

- La fréquentation des cimetières à la Toussaint qui était en augmentation entre 2005 et 2008, a baissé entre 2008 et 2009.

Base : répondants

Toussaint : date de la visite au cimetière



➤ A quelle date vous êtes-vous rendu au cimetière ?

- Deux consommateurs sur trois se rendent au cimetière le 1^{er} novembre pour honorer un (des) défunt(s).
- Un consommateur sur dix s'y est rendu 1 ou 2 jour(s) avant ou après la Toussaint.
- Un consommateur sur cinq déclare s'y rendre à l'avance (le 29 octobre ou avant).

Base : Ceux qui se rendent au cimetière

Toussaint : achat de fleurs

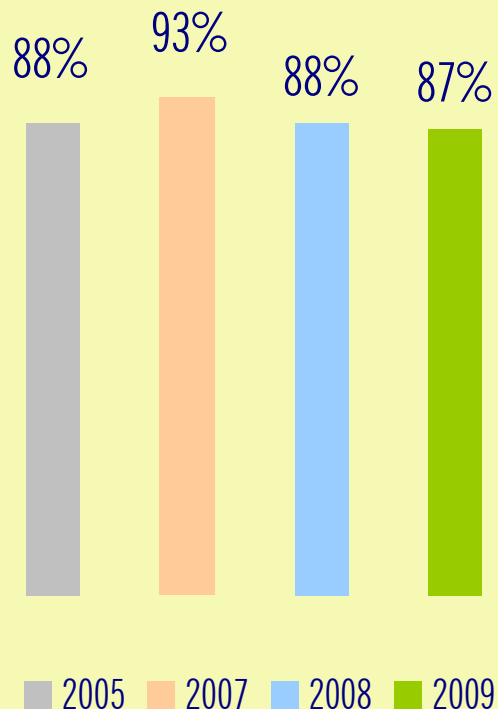


➤ Amenez-vous des fleurs à cette occasion pour honorer un mort ?

- Moins de neuf personnes sur dix apportent des fleurs pour honorer les défunts lorsqu'elles se rendent au cimetière.
- Cette tradition florale reste d'actualité pour la plupart des visiteurs. Il n'apparaît pas de différence significative selon les catégories sociodémographiques.

Base : Ceux qui se rendent au cimetière

Toussaint : évolution de l'achat de fleurs

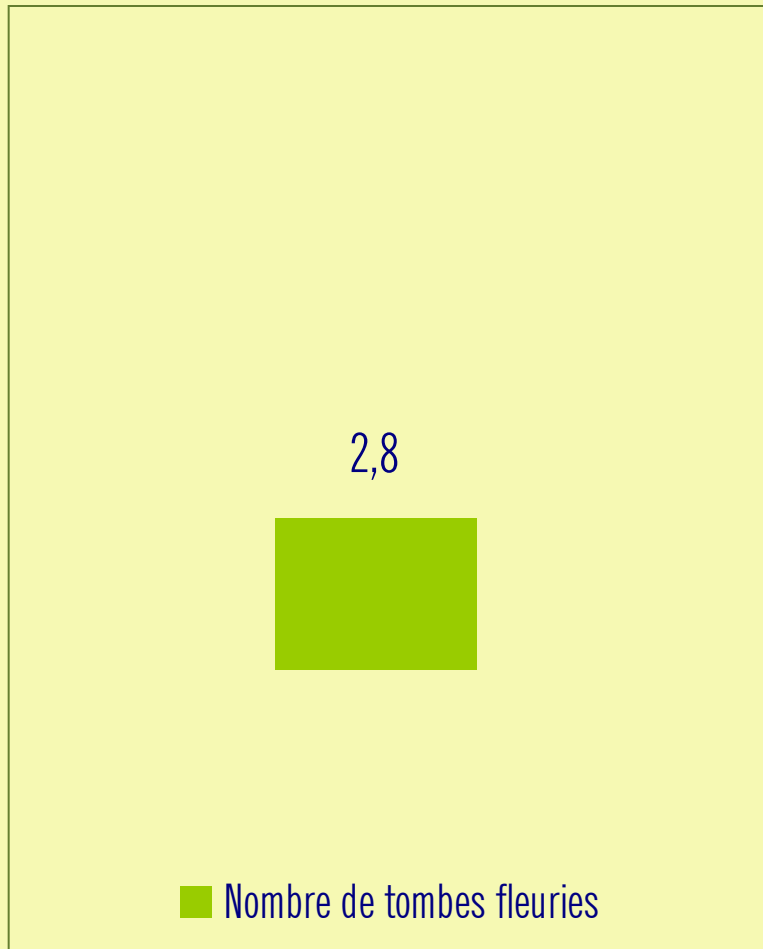


➤ Amenez-vous des fleurs à cette occasion pour honorer un mort ? (2005-2008)

- L'achat de fleurs à la Toussaint a légèrement diminué entre 2007 et 2008 pour retrouver son niveau de 2005. Cette propension à acheter des fleurs est stable depuis 2008.

Base : Ceux qui se rendent au cimetière

Toussaint : achat de fleurs



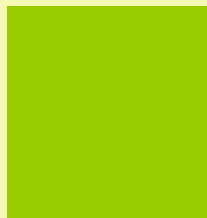
➤ Combien de tombes avez-vous fleuries?

- En moyenne, les consommateurs qui ont acheté des fleurs ont fleuri trois tombes à la Toussaint. Par rapport à 2008, le nombre de tombes fleuries a légèrement diminué (de 3.3 à 2.8 tombes).
- Les Wallons (3.7), les personnes vivant seules (3.7) et les habitants des petites localités wallonnes (4.2) fleurissent davantage de tombes que la moyenne des consommateurs. Les 40-49 ans (2.1), les ménages de 3 personnes (2.1) et les habitants des communes rurales flamandes (2.2) fleurissent moins de tombes.

Base : Ceux qui se rendent au cimetière et achètent des fleurs

Toussaint : achat de fleurs

31,1 €



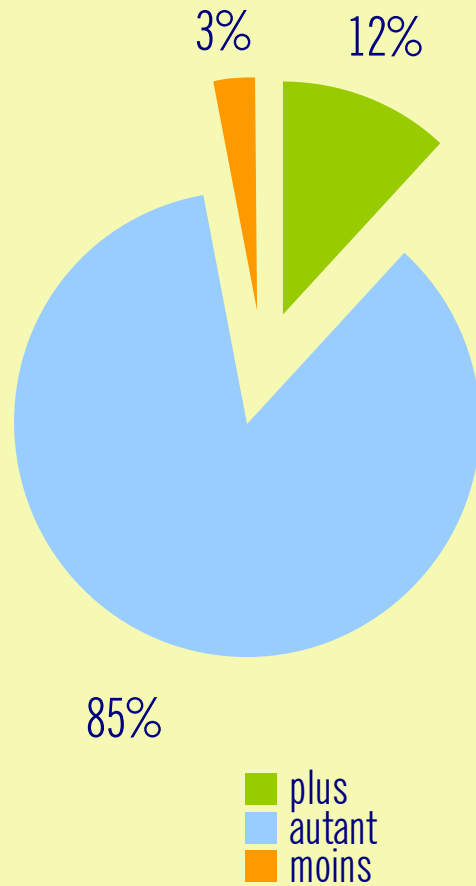
■ Dépenses totales

➤ Combien avez-vous payé pour ces fleurs au total?

- En moyenne, les consommateurs ont dépensé 31,10€ pour fleurir les tombes de leur(s) défunt(s) à la Toussaint. Ce montant est stable par rapport à 2008.
- Les personnes âgées de 65 ans et plus ont payé 12,80€ en plus en moyenne, soit 43,90€.

Base : Ceux qui se rendent au cimetière et achètent des fleurs

Toussaint : achat de fleurs

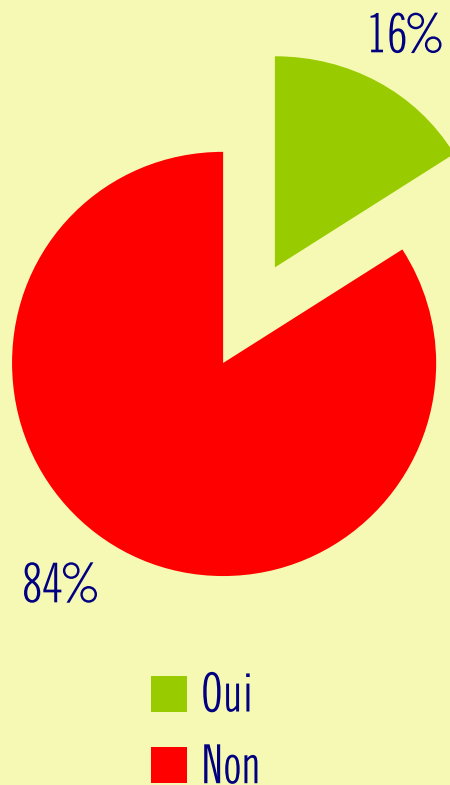


➤ Par rapport à la Toussaint de l'année passée, estimez-vous avoir acheté (plus/autant/moins) de fleurs cette année ?

- Par rapport à la Toussaint de 2008, les consommateurs estiment avoir acheté autant de fleurs en 2009.
- Un consommateur sur dix estime en avoir acheté plus.

Base : Ceux qui se rendent au cimetière et achètent des fleurs

Funérailles : dispositions



➤ Avez-vous déjà pris des dispositions concernant vos funérailles ?

- Plus d'un consommateur sur six déclare avoir déjà pris des dispositions concernant ses propres funérailles. Ce taux est en augmentation entre 2008 et 2009 (de 9% à 16%).

Base : répondants

Funérailles : dispositions

Souscrit une assurance frais funéraires, un plan obsèques  71%

Choisi le cimetière pour votre inhumation  49%

Choisi votre entreprise de pompes funèbres  46%

Décidé de faire une cérémonie religieuse  34%

Décidé de faire une cérémonie civile  33%

➤ En prévision de vos funérailles, vous avez ...

- Les consommateurs qui ont déjà pris des dispositions en prévision de leurs funérailles, ont le plus fréquemment souscrit à une assurance frais funéraires, un plan obsèques, choisi le cimetière de l'inhumation et choisi l'entreprise de pompes funèbres.
- Un tiers d'entre eux a décidé du type de cérémonie qu'il souhaite (civile, religieuse).

Base : Ceux qui ont déjà pris des dispositions concernant leurs funérailles; plusieurs réponses possibles

Funérailles : dispositions

Décidé de faire un don
d'organes 26%

Rédigé un testament 24%

Fait une, des donations
financières et ou matérielles 18%

Choisi les détails de la
cérémonie (textes, musique,...) 17%

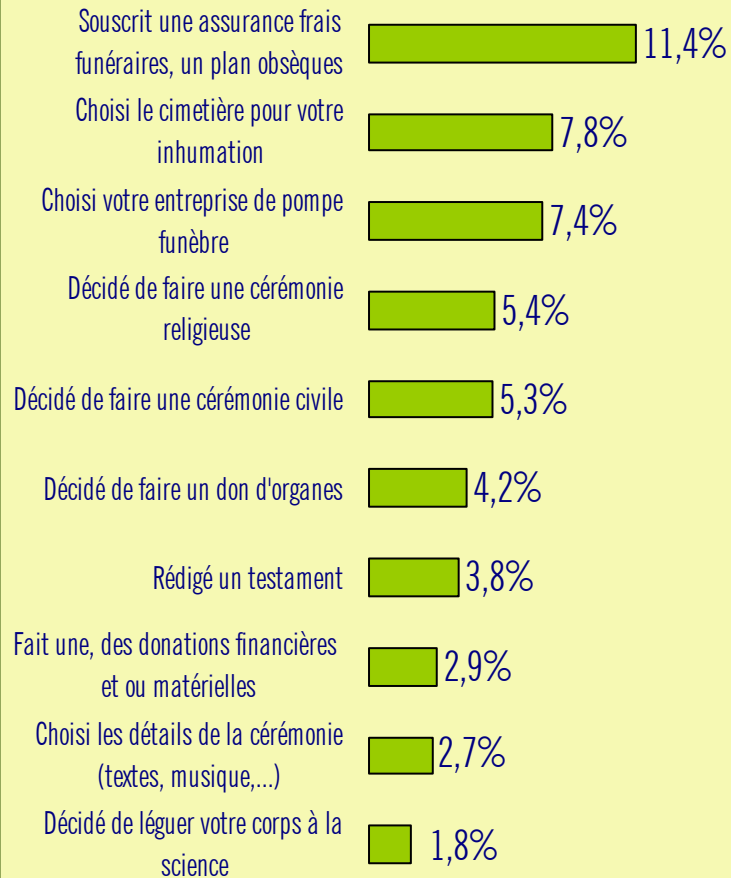
Décidé de léguer votre corps à
la science 11%

➤ En prévision de vos funérailles, vous avez ...

- Un quart des consommateurs a décidé de faire un don d'organes et de rédiger leur testament.
- Parmi les 16% de personnes qui ont déjà pris des dispositions, au maximum une sur cinq a fait des dons, choisi les détails de la cérémonie et décidé de léguer son corps à la science.

Base : Ceux qui ont déjà pris des dispositions concernant leurs funérailles; plusieurs réponses possibles

Funérailles : dispositions

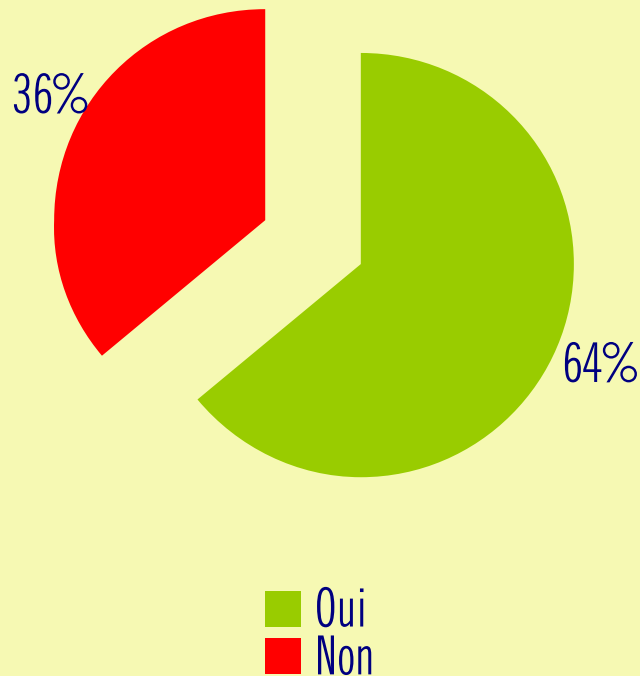


➤ En prévision de vos funérailles, vous avez ...

- Sur l'ensemble de la population, une personne sur dix ont déjà pris leurs dispositions en ce qui concerne la cérémonie de leurs funérailles.
- Seuls trois consommateurs sur cent ont réalisé des donations financières et/ou matérielles et quatre sur cent ont rédigé un testament.
- La décision de dons d'organes et/ou de legs du corps demeure très marginale: six personnes sur cent. Par rapport à 2008, la décision de donner ses organes à sa mort est plus fréquente (de 2.2% à 4.2%).

Base : Pourcentages reportés à la population totale

Funérailles : dispositions

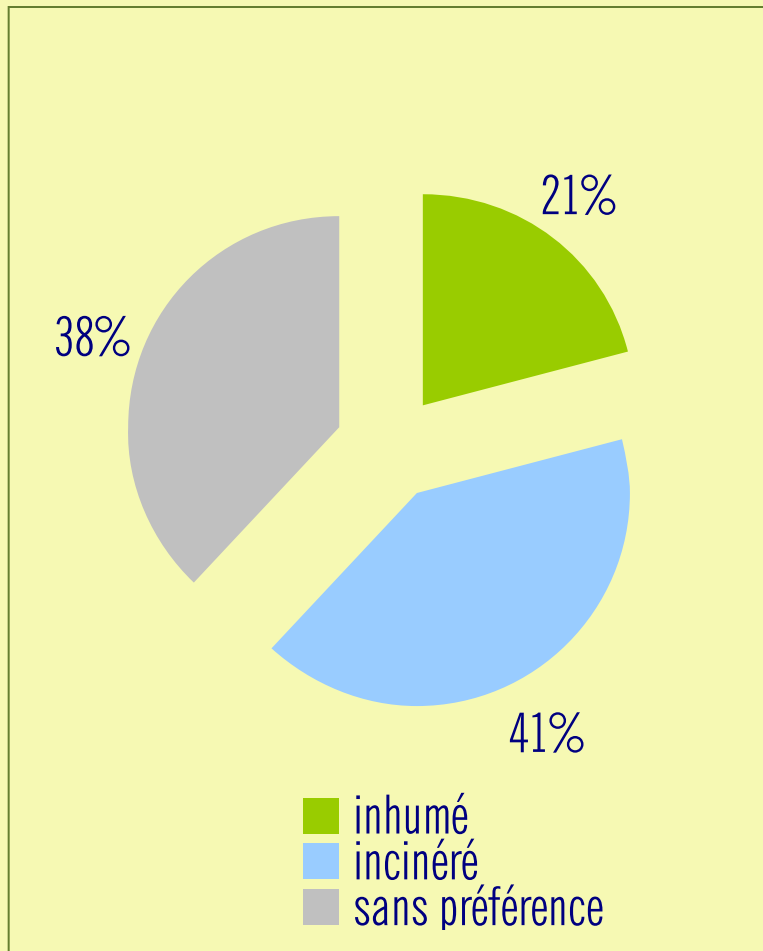


➤ Avez-vous parlé des dispositions que vous avez prises concernant vos funérailles à votre famille, entourage ?

- Deux tiers des consommateurs ayant déjà pris des dispositions concernant leurs funérailles en ont parlé à leur famille, leur entourage.

Base : Ceux qui ont déjà pris des dispositions concernant leurs funérailles

Funérailles : incinération ou inhumation

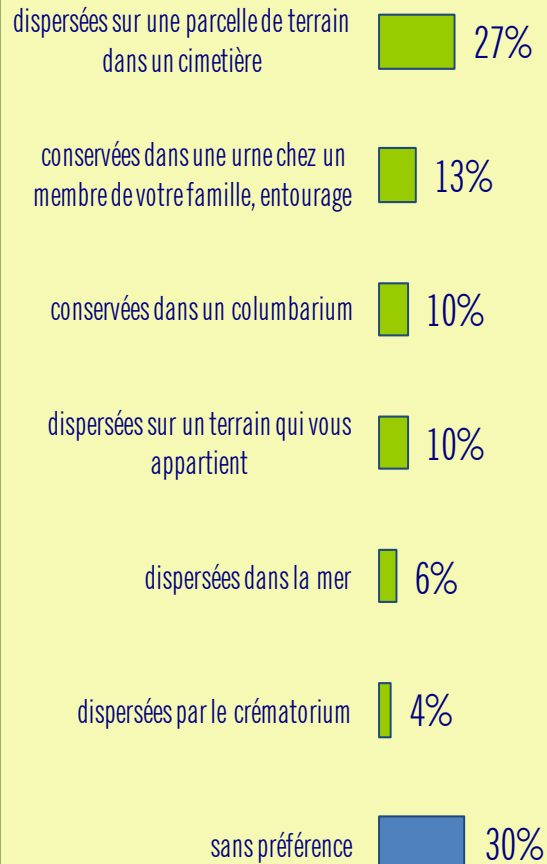


➤ Avez-vous décidé d'être ... ?

- Quatre consommateurs sur dix préfèrent être incinéré.
- Un consommateur sur cinq préfère être inhumé dans un cimetière.
- Quatre consommateurs sur dix n'expriment pas de préférence à ce sujet.
- L'intérêt pour l'incinération est en forte croissance au détriment de l'inhumation (de 29% en 2008 à 41% en 2009).

Base : répondants

Funérailles : incinération



➤ Désirez-vous que vos cendres soient ...

- Un consommateur sur trois qui souhaite être incinéré n'a pas de souhait spécifique concernant ses cendres.
- Trois consommateurs sur dix veulent qu'elles soient dispersées sur une parcelle de terrain dans un cimetière.
- Un consommateur sur huit souhaite que ses cendres soient conservées dans une urne chez un proche.
- Un consommateur sur dix souhaite que ses cendres soient conservées dans un columbarium ou dispersées sur un terrain qui lui appartient.
- Un consommateur sur vingt souhaite que ses cendres soient dispersées par le crématorium ou en mer.
- Les personnes âgées d'au moins 65 ans sont beaucoup moins indifférentes à ce sujet (seulement 12%).

Base : Ceux qui ont choisi d'être incinéré

Conclusions

Le souvenir des morts

- Les consommateurs demeurent ambivalents : si un consommateur sur trois estime que le souvenir des morts est bien entretenu dans notre société actuelle - pour ce faire, ils entretiennent, fleurissent la tombe et évoquent leurs défunts au quotidien -, un tiers des consommateurs estime que le souvenir des morts n'est pas assez entretenu dans notre société.

La Toussaint

- En Belgique, quasi une personne sur deux se rend au cimetière au moment de la Toussaint. La fréquentation des cimetières a baissé entre la Toussaint 2008 et 2009 (de 59% à 46%). La majorité d'entre eux s'y rend le 1^{er} novembre et apporte des fleurs au cimetière pour honorer leur(s) défunt(s).
- En moyenne, les consommateurs dépensent 31 euros à l'achat de fleurs pour embellir 3 tombes.

Conclusions

Dispositions concernant ses funérailles

- Plus d'un consommateur sur six déclare avoir déjà pris des dispositions concernant leurs propres funérailles et fait part de celles-ci à leur entourage. Les dispositions les plus fréquentes concernent la souscription d'une assurance frais funéraires ou un plan obsèques, le choix du cimetière, de l'entreprise de pompes funèbres et du type de cérémonie.
- Quatre consommateurs sur dix préfèrent être incinérés et un consommateur sur cinq préfère être inhumé dans un cimetière. Quatre consommateurs sur dix n'expriment pas de préférence à ce sujet. L'intérêt pour l'incinération est en forte croissance au détriment de l'inhumation (de 29% en 2008 à 41% en 2009).

Éditeur Responsable :
Marc Vandercammen

CRIOC
Boulevard Paepsem, 20 — 1070 Anderlecht
Tél. 02/547.06.11 - Fax. 02/547.06.01
www.crioc.be

Édition 2010
Réf. Catalogue — 669-10

D 2010-2492-27
©CRIOC

Prix : 26 €

Reproduction autorisée à des fins non-commerciales moyennant mention des sources